

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 06: Territoires en vue

Artikel: Se penser urbains
Autor: Lévy, Jacques / Hohler, Anna
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Se penser urbains

La Suisse est très majoritairement urbaine, et il faut aujourd'hui repenser et lire l'espace en fonction de cette nouvelle réalité. Jacques Lévy, géographe, veut nous en donner les moyens, en forgant de nouveaux outils de lecture. Professeur ordinaire en géographie et aménagement de l'espace à l'EPFL, il vient d'être nommé directeur de l'Institut du développement territorial de la faculté ENAC.

TRACÉS : Nous avons souhaité que vous commentiez deux ouvrages récents sur la Suisse métropolitaine¹. Quelles remarques vous inspirent-ils ?

Jacques Lévy : Ces deux livres arrivent au même constat : la Suisse d'aujourd'hui est très majoritairement urbaine. Le moment est venu d'arrêter de penser que la Suisse conserverait un noyau rural, qu'il existerait une Suisse fondamentalement rurale qui se ferait grignoter de plus en plus. Les deux publications nous invitent justement à réfléchir autrement. On ne peut plus opposer la ville à la campagne comme on oppose l'espace urbain à l'espace rural. Les deux paires ne sont pas équivalentes, dans le sens où il existe aujourd'hui des portions de territoire qu'on peut qualifier de « campagne urbaine », ce qui n'a rien à voir avec la définition forte que j'aimerais conserver au mot « rural ». Aujourd'hui, dans le monde développé, il n'y a plus de sociétés rurales. Il ne suffit pas qu'il y ait quelques agriculteurs pour qualifier une société de rurale...

Dans ce sens, le titre d'un des articles publiés dans « Le feu au lac » est particulièrement révélateur : Pierre Feddersen et Richard Quincero parlent de la « campagne métropolitaine », ce qui est certes un peu provocateur mais totalement justifié : notre société est aujourd'hui entièrement urbanisée, il faut donc la regarder comme telle, et pratiquer une lecture du territoire helvétique différente de celle d'autrefois. Bien sûr, tout espace urbain ne fait pas forcément partie d'une ville, qui est, classiquement, composée d'un centre historique

et de sa banlieue. Il existe donc des espaces que je qualifierais de péri-, d'hypo- voire d'infra-urbains, qui sont disjoints de l'agglomération morphologique, donc de ce que l'on appelle couramment la ville. Il faudrait examiner les différents gradients d'urbanité, et repenser l'espace suisse en fonction de cette nouvelle réalité.

T. : Toutefois, les gens semblent raisonner avant tout selon des catégories traditionnelles. Un paysan refuserait d'admettre qu'il œuvre sur un territoire urbain, et les habitants de villages pourtant urbanisés sont convaincus qu'ils vivent à la campagne...

J. L. : Si les gens restent marqués par une identité ancienne, s'ils se pensent d'abord ruraux, il faut bien évidemment



¹ ETH Studio Basel, « La Suisse. Portrait urbain », Ed. Birkhäuser, 2005 ; Xavier Comtesse et Cédric van der Poel, « Le feu au lac - Vers une région métropolitaine lémanique », Editions du Tricorné, 2006



le prendre en considération. Mais il faut aussi, en tant que chercheurs, prendre de la distance, s'interroger sur cette représentation de soi et, le cas échéant, informer, expliquer.

T. : Qu'est-ce qui plaide aujourd'hui en faveur des villes ?

J. L. : La ville se définit aujourd'hui par les avantages comparatifs qu'elle offre face à d'autres configurations spatiales, par sa capacité à offrir des ressources disponibles en partie exclusives, et non à travers son seul patrimoine bâti. En tant qu'utopie spatiale, la ville c'est la verticalité de l'empilement de toute une société dans une étendue nulle, un espace à zéro dimension. En ville, on rencontre un maximum de mixité et de diversité fonctionnelle. La ville est le lieu des rencontres aléatoires, celui des interactions des corps, de la métrique pedestre, bref, de la « serendipity », mot anglais qui désigne la faculté de faire des trouvailles par hasard. La ville tire sa force de sa concentration en étendue de réalités qui interagissent pour une grande part de manière non programmée. Dans une ville, la possibilité d'interactions non prévues donne accès, lorsque le potentiel est actualisé, à des rencontres inattendues : on cherche une chose, on en trouve une autre - ou on rencontre quelqu'un. On va quelque part et puis on se retrouve ailleurs.

Les gens qui vivent à l'extérieur en profitent seulement en partie. C'est là un des enjeux de société majeurs du développement urbain : là où il y a une faible densité de population, il y a aussi une faible diversité de la société et des infrastructures. Un des problèmes les plus frappants de l'étalement urbain est justement ce manque d'hétérogénéité. Par ailleurs, les métropoles suisses souffrent évidemment de leur mauvaise interconnexion. Je ne discute pas la légitimité des transversales alpines, il faut simplement être conscient du fait qu'on se focalise sur ces ouvrages alors que nos villes ne sont toujours pas correctement reliées entre elles. Je suis d'origine française, et donc vacciné contre le centralisme, mais, en bon fédéraliste, je suis d'avis que la Suisse souffre d'un vrai problème de distorsion entre les espaces fonctionnel et politique.

T. : Est-ce dire que les Suisses souffrent d'un déficit imaginaire ? L'un des éléments les plus frappants de l'ouvrage d'Avenir Suisse sont précisément les photomontages du bureau genevois Made in (fig 1 à 3).

J. L. : Je vous répondrai par une anecdote : lorsque nous avons fabriqué les cartogrammes qui ont servi à illustrer les résultats de plusieurs votations du peuple suisse (voir aussi p. 10), des gens nous ont dit, irrités : « Comment avez-vous osé traiter les lacs ? » Leurs contours apparaissent simplement

distordus - c'est le principe de l'anamorphose -, mais cela a fortement chatouillé les représentations de certaines personnes, pour qui l'espace habité comptait moins que certains archétypes géométriques. De manière générale, le domaine de la cartographie est révélateur de certains paradoxes. Un nombre croissant de phénomènes apparaissent en effet mal traités et maltraités par la carte. La carte était bien adaptée pour représenter et servir un monde rural, ancré au sol, guerrier et autoritaire. Les espaces densément peuplés, les réseaux, leurs points et leurs lignes entrent mal dans la logique de surface qui domine une carte : ils se retrouvent laminés par la représentation plane. La survalorisation des surfaces à faible densité a pu avoir un sens dans un monde où la production de biens agricoles jouait un rôle structurant dans la société. Mais, entre-temps, l'urbanisation s'est généralisée comme un mode de vie de plus en plus universel, incluant aussi, à divers titres, les habitants des campagnes.

T. : Quelles sont alors les conséquences pour la représentation de l'espace ?

J. L. : Il convient de détailler la masse des lieux ainsi que leur accessibilité plutôt que la distance euclidienne entre deux points ou la superficie des villes. Ce qui est significatif, c'est de savoir combien d'habitants sont accessibles depuis un endroit donné en une heure. Par ailleurs, le fait que telle ville s'étend sur plusieurs milliers de kilomètres carrés est une information tout à fait secondaire.

De même, il faut examiner de plus près la notion d'« habitant » : on ne peut plus « assigner à résidence » des populations qui ressemblent toujours davantage à des électrons libres. Il faut trouver les voies d'une prise en compte de la relative indétermination de la localisation de chaque individu à chaque instant : plus que jamais, celui qui réside dans telle ville n'est pas seulement un résident mais aussi un consommateur, un promeneur, un touriste, quelqu'un qui participe à un congrès, etc.. Concrètement, il faudrait se rendre capable de mesurer jusqu'à quel point résidence principale et habitat cessent d'être synonymes.

T. : N'est-ce pas anachronique de donner autant d'importance à la présence réelle des gens en un certain lieu, à l'heure d'Internet et des vidéoconférences ?

J. L. : Depuis une dizaine de milliers d'années, la gestion de la distance se fait à travers trois modes : la coprésence, la mobilité et la télécommunication. Les trois ont progressé en parallèle : chacun grignote le terrain des deux autres, mais en même temps, ils lui sont indispensables. Prenez par exemple le commerce sur Internet : il va de soi qu'il doit pouvoir

Fig. 3: Quai Gustave-Addor - Quai du Mont-Blanc
(Photomontages Made in, Genève)

s'appuyer sur un système de transport effectif des marchandises. Ou le tourisme, domaine où le commerce électronique a connu sa plus grande expansion : ce dernier serait bien entendu nul si les gens ne voyageaient pas réellement. Avec Internet, nous sommes arrivés aujourd'hui aux limites d'un certain type de direct, un direct qui pense pouvoir se passer de la coprésence. Et la victoire du courrier électronique sur le téléphone, autre exemple, est celle du différé sur le direct. Il semble bien se confirmer qu'Internet constitue un complément à la coprésence, plutôt qu'un substitut. De manière générale, il y a peu de chances qu'une des trois modalités disparaisse.

T. : Revenons à la métropolisation de la Suisse. Quels sont les principaux enjeux ?

J. L. : Les lieux les plus denses et les lieux les moins denses sont en général bien protégés. Ce qui pose problème, c'est la perte de qualité paysagère des espaces interstitiels, c'est-à-dire des espaces tiers, ceux qui ne sont pas entièrement urbanisés mais ne font pas non plus partie d'un parc naturel. Le grand enjeu, aujourd'hui, est d'éviter la dégradation de ces lieux, de leur assurer un avenir. Ce sont des lieux où

la majorité des gens tourne le dos à la partie la plus savante de la production esthétique, et cette scission pose un réel problème de société. Je ne suis pas d'accord par exemple avec la vision d'un Rem Koolhaas qui, en manifestant une sorte de haine de soi, propose de banaliser et d'abaisser les attentes esthétiques paysagères. Pour moi, cela équivaut à un renoncement à l'échange avec nos concitoyens, alors que nous devons assumer, nous chercheurs, une certaine responsabilité dans la diffusion de nos savoirs et de nos compétences. Être respectueux des autres signifie aussi et avant tout être aussi exigeant vis-à-vis d'eux que de nous-mêmes.

Pour ce qui concerne les ouvrages qui nous occupent, ils nous fournissent des outils précieux et ont un caractère éminemment politique : présenter et démontrer la thèse que la Suisse est urbaine est déjà un acte citoyen. Le jour où le Conseil fédéral affirmera la même chose n'est pas encore arrivé. Mais ce genre d'initiatives contribue certainement à faire évoluer les esprits.

Jacques Lévy, géographe, professeur EPFL
EPFL - ENAC - INTER - Chôros
BP 2245, Station 16
CH - 1015 Lausanne

